



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 26 décembre 2023

PROTECTION DES TROUPEAUX DOMESTIQUES CONTRE LA PRÉDATION : UNE LOUVE PRÉLEVÉE LE 23 DÉCEMBRE 2023 SUR LA COMMUNE D'ORIOLE EN ROYANS

Une louve en situation d'attaque sur un troupeau ovin d'un éleveur de la commune d'Oriol-en-Royans, a été prélevée dans la soirée du 23 décembre 2023 dans le cadre d'un tir de défense simple réalisé par un lieutenant de louveterie.

Il s'agit du 203ème animal abattu en France depuis le début de l'année (le 16ème en Drôme) dans le cadre de l'arrêté du 23 octobre 2020 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant cette espèce et fixant un plafond national de 209 spécimens.

Ce tir est intervenu en complément des mesures de prévention contre la prédation du loup mises en œuvre par l'éleveur pour la protection de son troupeau domestique, alors qu'il avait subi plusieurs attaques depuis le début de l'année.

